



# 1 ÈRE COMPAGNIE DE TIR À L'ARC D'ANNEMASSE

Siège social : Maison des sports  
14, Rue Henri Barbusse  
74100, ANNEMASSE  
[www.arc-annemasse.fr](http://www.arc-annemasse.fr)

## Concours débutant Jeunes et Adultes

Dimanche 29 Novembre 2020

La 1ère Compagnie de Tir à l'Arc d'ANNEMASSE vous invite à participer au concours débutant qu'elle organise au gymnase Henri Bellivier du **Collège Jacques PRÉVERT**, 22 Rue de l'Industrie à Gaillard 74240

Par l'autoroute : Direction **Vallard Genève**, sortie GAILLARD

Coordonnées GPS : N 46°11'08,7 E 06°12'57.2

**Licence, Chaussures de sport, tenue** (blanche, de club et de sponsor) sont **Obligatoires**. Ainsi que la tenue blanche ou de club pour les podiums

### Inscriptions :

- Jeunes : 5 €
- Adultes : 7 €

### Arbitres : LAUREAU B, CERVO F

Horaires (rythme AB/CD)	Dimanche Matin
Ouverture Du Greffe	8h45
Échauffement	9h15-9h35
Début Des Tirs	9h35
Fin des tirs	11h30

Blasons utilisés : 80, 60 et 40 cm

Le concours sera sous le Règlement Concours « Débutants » de la Haute-Savoie.

MESURES COVID-19

Afin de garantir votre sécurité, le protocole « pratique en compétition » sera respecté (<https://www.ffta.fr/gestesbarrieres>).

- L'accès au gymnase ne sera pas autorisé avant l'heure d'ouverture du greffe.
- Rythme de tir en AB/CD, pour respecter les distanciations sociales le nombre de cibles sera réduit à 11.
- Le port du masque sera obligatoire pour toutes les personnes présentes dans le gymnase. Seuls les archers pourront enlever leur masque dans l'aire de pratique et ce, seulement pendant le temps de pratique
  - **Le port du masque sera également obligatoire pour aller aux cibles, entre chaque volée**

Les catégories Sur version informatique, retrouvez le Règlement via ce lien :

Blasons utilisés : 80, 60 et 40 cm + Trispot 40cm pour les poulies (sur demande lors de l'inscription pour les classiques) [Je m'inscrit](#)

Ou par mail : [communication@arc-annemasse.fr](mailto:communication@arc-annemasse.fr)